



**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 4 octobre 2007

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BEKHTAOUI et Mlle MASLOUHI

M. François REBSAMEN, M. Michel BACHELARD, M. Pierre PRIBETICH, M. Jean-Patrick MASSON, Mme Colette POPARD, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Guy GILLOT, M. Patrick CHAPUIS, M. Didier MARTIN, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Patrick SAUNIE, M. Jean-Claude DOUHAI, M. Gérard DUPIRE, M. Yves BERTELOOT, Mlle Badiaâ MASLOUHI, M. André GERVAIS, M. Jean-François DESVIGNES, M. Patrick MOREAU, M. Philippe CARBONNEL, M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Hervé BRUYERE, M. François-André ALLAERT, Mme Janine BESSIS, M. Jean-Pierre GILLOT, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, M. Alain MARCHAND, M. Claude PINON, M. Georges MAGLICA, M. Jean-Pierre BOUHELIER, M. Louis LAURENT, M. Patrick AUDARD, M. Jean-Jacques BERNARD, M. François NOWOTNY, Mme Christine MASSU, M. Paul LECHAPT, Mme Marie-Françoise PETEL, M. Claude PICARD, M. Gaston FOUCHERES, Mme Françoise TENENBAUM, M. Alain MILLOT, Mme Joëlle LEMOUZY, Mme Hélène ROY, Mme Christine DURNERIN, M. Mohamed BEKHTAOUI, Mme Catherine HERVIEU, Mme Myriam BERNARD, Mme Lê Chinh AVENA, M. François BRIOT, M. Jean-Marc NUDANT, M. Jean-Pierre SOUMIER, M. Pierre PETITJEAN, Mme Claude-Anne DARCIAUX, M. Nicolas BOURNY, M. Bernard OBRIOT, M. Bernard BARBEY, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-Paul HESSE, M. Rémi DETANG, M. Philippe BELLEVILLE., M. Norbert CHEVIGNY, M. Christian PARIS, Mme Christiane COLOMBET.

Membres absents :

M. Rémi DELATTE, Mme Françoise MANSAT, M. Jean PERRIN, M. Jean-François DODET, M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Patrick AUDARD, M. Gilbert MENUET pouvoir à Mme Christiane COLOMBET, M. Jacques DANIERE pouvoir à M. Pierre PRIBETICH, Mme Marie-Christine DELEBARRE pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON, Mme Elisabeth BIOT pouvoir à Mme Janine BESSIS, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Jean PERRIN, M. Stéphan CLAUDET pouvoir à M. Paul LECHAPT, M. Mohammed IZIMER pouvoir à M. Gérard DUPIRE, Mme Sylviane FLAMENT pouvoir à M. Michel JULIEN, Mme Nicole MOSSON pouvoir à Mme Claude-Anne DARCIAUX, Mme Claudette BLIGNY pouvoir à M. Nicolas BOURNY, M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Gérard LABORIER, M. Jacques PILLIEN pouvoir à M. Bernard OBRIOT, M. Paul ROIZOT pouvoir à M. Bernard BARBEY.

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TIC - Zone industrielle Dijon - Longvic -
Acquisition de parcelles de terrain**

Dans le cadre de la restructuration de l'ancien site IFF, le Grand Dijon a procédé à l'acquisition d'un terrain d'environ 5 ha, les bâtiments industriels étant acquis par Bourgogne Terre de Culture (BTC).

Afin de permettre la desserte de ce site depuis le boulevard Eiffel à Longvic, ainsi que sa viabilité, le Conseil de Communauté a décidé par délibération du 24 mai 2007 d'acquérir la portion de voie privée correspondante, appartenant à la société "MAJ".

Afin de pouvoir procéder à un aménagement plus global de la zone d'activités et à sa requalification, il est proposé d'acquérir à la société "MAJ" une portion de voie supplémentaire, permettant ainsi de relier le boulevard Eiffel à l'ancien site Hoover.

Afin de pouvoir procéder à un aménagement plus global de la zone d'activités et à sa requalification, il est proposé d'acquérir à la société "MAJ" une portion de voie supplémentaire, permettant ainsi de relier le boulevard Eiffel à l'ancien site Hoover.

Suite à l'accord intervenu avec le propriétaire, la reprise de cette voie interviendra moyennant l'euro symbolique. Elle portera sur les parcelles cadastrées section BV n° 5 de 2.460 m², n° 23 de 3.482 m² et section ZK n° 98 de 895 m².

Par ailleurs, il est également proposé de prévoir le principe de jonction de cette voie, par la possibilité, à terme, d'un débouché sur les RD 968/996.

Il est précisé que l'acquisition de l'emprise correspondante, appartenant au même propriétaire, ne pourra être mise en œuvre que lorsque les modalités de débouché et le type d'accès auront été définis, en accord avec le Conseil Général de la Côte d'Or.

Vu l'avis du Bureau,

LE CONSEIL
Après en avoir délibéré

DECIDE

- **De rapporter** partiellement la délibération du Conseil de Communauté en date du 24 mai 2007 ;
- **D'acquérir** sur la SARL "MAJ" représentée par M. Jacques Collet – 36, avenue de Tavaux – 21800 Chevigny Saint Sauveur, les parcelles de terrain cadastrées section BV n° 5 de 2.460 m² et n° 23 de 3.482 m² situées sur à Longvic, et section ZK n° 98 de 895 m² située à Ouges ;
- **De dire** que cette acquisition sera réalisée au prix de 1 € symbolique ;
- **D'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté de l'agglomération dijonnaise, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser cette affaire.

Pour extrait conforme,
Le Président
M. Hignat

Publié le - 8 OCT. 2007
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 9 OCT. 2007

